

Doullon 2379



PROJET DU GOUVERNEMENT

TITRE : Projet D'appui à la Promotion de l'Emploi pour les Jeunes et les Femmes

DUREE : 5 ans

ZONES D'INTERVENTION :

Centre ouest: bassin arachidier en particulier les régions de Kaolack et Fatick;
Sud: Ziguinchor ;
Ouest: Dakar, Thiès (Pout).

AGENCES GOUVERNEMENTALES D'EXECUTION : Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin (Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté/CSO/PLCP) ; Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques (Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes/ UCSP))

PARTENAIRE TECHNIQUE ET FINANCIER : Banque Africaine de Développement (BAD)

COUT GLOBAL: 17 000 000 000 FCFA

PRET BAD: 16 500 000 000 FCFA

APPORT ETAT DU SENAGAL : 500 000 000 FCFA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Sénégal est estimée à 12,5 millions habitants, en 2010, avec un taux annuel de croissance de 2,6. Selon les estimations de 2010, 55% de la population sénégalaise vivent en milieu rural, un Sénégalais sur deux a moins de 20 ans et près de deux Sénégalais sur trois ont moins de 25 ans. Cet accroissement ne s'est pas accompagné d'une offre conséquente d'opportunité d'emplois durables et de services sociaux de base.

L'on note que la population active augmente à un rythme supérieur à l'offre d'emplois dans le secteur formel. Le taux de chômage est de 10,2%. Il est de 7,7% chez les hommes et de 13,3% au niveau des femmes. Par contre, le taux de chômage chez les jeunes est de 12,7%.

Plus que l'excès de la demande de travail sur l'offre, ce sont le sous-emploi et l'inadéquation entre emploi/formation qui font partie des principaux problèmes du marché de l'emploi. Le taux de sous-emploi représente 32% au sein de la population active.

Concernant l'accès aux services sociaux de base, les progrès notables ont été réalisés pour l'accès à l'éducation primaire, à l'eau potable et à la santé. Cependant, ces acquis demeurent faibles par rapport à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), surtout pour l'accès à la santé maternelle et infantile, à l'assainissement et à l'achèvement du cycle primaire.

Conscients de ces enjeux stratégiques et opérationnels, le **Gouvernement du Sénégal** et la **Banque Africaine de Développement** se proposent d'unir leurs efforts pour mettre en place un nouveau **Programme d'Autonomisation socio économique des Femmes et des Jeunes** (PAFJ) à travers la création d'opportunités d'emploi et de revenus et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ce programme se propose de consolider et de renforcer les expériences passées et les leçons retenues tout en s'inscrivant dans une nouvelle dynamique de promotion d'initiatives innovantes en matière de création d'opportunité d'emploi et de revenus.

II. EXPERIENCES PASSÉES ET LEÇONS À RETENIR

Le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui de divers Partenaires techniques et financiers, a pu réaliser différents Projets et Programmes de lutte contre la pauvreté en faveur des femmes et des jeunes.

Dans le secteur de la femme et de la lutte contre la pauvreté, il convient de citer entre autres : l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS/BM), le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP/BAD-FND), le Projet d'Appui à la Réduction de La Pauvreté (PAREP/PNUD), le programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (PRP/PNUD, tous sous la tutelle du Ministère en charge du développement Social.

Pour le secteur de la jeunesse, de l'emploi et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, plusieurs initiatives ont été aussi entreprises avec l'appui de partenaires techniques et financiers. Il s'agit entre autres le Projet de Promotion des Jeunes (PPJ), le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) et le Fonds national d'Action pour l'Emploi (FNAE).

III. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

L'objectif global du projet est de contribuer au développement économique et social du pays en favorisant l'émergence de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes dans le secteur agricole, élargissant ainsi des opportunités d'emplois et de création de revenus. Il s'agira de doter les jeunes et les femmes de compétences et de capacités d'action leur permettant de valoriser les ressources et les potentialités locales en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie.

IV. CIBLES POTENTIELLES DU PROJET

Les cibles principales visées sont les jeunes et les femmes porteurs de projets à titre individuel ou collectif (GIE, associations de jeunes, associations de femmes) dans la chaîne de valeurs agricole. En vue de promouvoir l'institutionnalisation et la pérennisation du projet, il est envisagé de renforcer les capacités des partenaires institutionnels accompagnant les femmes et les jeunes.

V. COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes :

Composante 1 : Promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural. Il s'agit dans cette composante de relever les compétences et l'employabilité des jeunes et des

femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part, et faciliter l'auto-emploi à travers des projets structurants et à haute valeur ajoutée d'autre part. Les projets seront en conformité avec les potentialités locales identifiées dans les chaînes de valeurs. Les principaux domaines d'activité sont: sensibilisation, communication (IEC); sélection-identification de projets; appui à la formulation de projets; renforcement des capacités techniques et managériales; accompagnement à la mise en œuvre; accompagnement financier.

Composante 2 : Infrastructure technologique de soutien aux MPME et à la productivité agricole. Cette composante vise à créer l'environnement technologique et logistique favorable à l'émergence et à la survie des MPME dans les zones rurales en vue de promouvoir la productivité par les chaînes de valeur. Un environnement adéquat est indispensable pour soutenir la création d'opportunités d'emplois et de création de revenus tout en favorisant la sédentarisation des jeunes et des femmes dans ces zones. L'infrastructure technologique comprendra : les fermes agricoles; les équipements; les incubateurs de métiers; la réhabilitation des centres de formation; les kiosques de commercialisation; les systèmes intégrés d'information sur l'emploi; les systèmes d'information sur les marchés.

Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes. Cette composante vise l'opérationnalisation et le suivi de la mise en œuvre du mécanisme de financement retenu pour accompagner la création et le fonctionnement des MPME. Les principaux domaines d'activités sont: la formation et l'information sur le mécanisme de financement retenu; le renforcement des capacités des institutions financières impliquées; la mise en œuvre et suivi du mécanisme.

Composante 4 : Coordination et gestion du projet. Cette composante met en place un dispositif adéquat pour la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet et assure son fonctionnement. Les principaux domaines d'activités sont : recrutement de personnel; équipement; assistance technique; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de pilotage; renforcement des capacités des acteurs impliqués au niveau central et régional; communication.

VI. STRATEGIE D'INTERVENTION

- consolidation des acquis;
- démarche participative;
- responsabilisation des cibles;
- principes d'équité et d'égalité de genre;
- alliances et partenariats;
- Portage des financements;
- Système revolving;
- création de centres de ressources communautaires;
- création de centres d'incubation de projets;
- Proximité;
- Décentralisation;
- Et le faire faire.